

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****Séance du 12 avril 2017**

Le douze avril deux mil dix sept à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

Étaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, LOQUET, PALIS, PÉAN, et ainsi que MM.CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA, et SALLEFRANQUE.

12-04-2017-23

Pouvoirs : Mme POLHER a donné pouvoir à M. CLAVÉ
Mr HILLOOU a donné pouvoir à M. LETARGUA

Date de convocation le 07/04/2017

Nombre de conseillers en exercice : 14
Présents : 11
Procuration : 2
Votants : 13

Absente : Mme BERT**Secrétaire de séance élue** : M. BAZIARD

OBJET : MAISON FAMILIALE ET RURALE – TRAVAUX POUR CREATION D UNE TOURELLE DE DESENFUMAGE

Suite à la visite de la commission de sécurité du 25 août 2016, et du rapport du bureau de contrôle APAVE du 17/10/2016, la Commune a mandaté la société SIEL pour l'accompagner dans les travaux d'amélioration du système de désenfumage de la Maison Familiale et Rurale.

L'opération consiste à remplacer le désenfumage naturel existant par un désenfumage mécanique plus efficace.

Les points principaux sont les suivants :

- Mise en place d'une tourelle d'extraction en partie haute de la gaine de désenfumage.
- Extension du système de sécurité incendie afin de recevoir les nouvelles installations.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

CONFIRME sa volonté de réaliser ces travaux

APPROUVE le projet,

AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des documents se rapportant à cette affaire, notamment la déclaration de travaux correspondante.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an de dessus.
Pour extrait conforme.
Le Maire,

Jacques CLAVÉ

